

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00974 Numéro SIREN : 453 623 969 Nom ou dénomination : A.A.D.R.
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2020 sous le numéro de dépôt 12539

BILAN ACTIF

				Exercice N, clos le :		30/09/2019	30/09/2018
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires	3 844	3 844			
		Fonds commercial (1)	577 886		577 886	577 886	
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	209 663	125 139	84 524	15 661	
		Autres immobilisations corporelles	925 178	775 375	149 803	219 441	
		Immobilisations en-cours					
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
Autres participations		5 717	5 717				
Créances rattachées à des participations							
T.I.A.P							
Autres titres immobilisés		86		86	86		
Prêts							
	Autres immobilisations financières	7 965		7 965	7 965		
Total (II)				1 730 339	910 075	820 264	821 038
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements					
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises	17 946		17 946	24 349	
		Avances et acomptes versés					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	326 701		326 701	305 093	
		Autres créances (3)	163 623		163 623	201 864	
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)	13 970	2 457	11 513	11 739	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		254 553		254 553	287 049		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		23 366		23 366	15 140	
	Total (III)		800 158	2 457	797 701	845 234	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		2 530 498	912 533	1 617 965	1 666 272	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

**BILAN PASSIF**

		30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 7 500)	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	751 651	636 047
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	166 065	245 604
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total (I)	925 966	889 901
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	387 081	540 142
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	14	14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 492	74 209
	Dettes fiscales et sociales	135 505	157 943
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	21 906	4 063
	Instruments de trésorerie		
Comptes réglés	Produits constatés d'avance (4)		
	Total (IV)	691 999	776 371
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	1 617 965	1 666 272
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	475 133	436 460
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		1



Faits caractéristiques

Les présentes annexes font partie intégrante des comptes de la société **A.A.D.R.**

L'exercice a eu une durée de 12 mois, **du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019**

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Un chiffre d'affaires de **2 050 414 €**
- Un résultat de **166 065 €**

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Immobilisations

Règlement CRC 2002-10 – Décomposition des actifs immobilisés

La société fait application des mesures de simplification énoncées par le décret 2005-1757 qui autorise les TPE et PME à pratiquer un amortissement comptable sur la durée d'usage pour les actifs non décomposables.

A la date de clôture, aucun actif n'a été identifié comme décomposable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	577 886			577 886
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 844			3 844
Total	581 730			581 730
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	144 491	81 769	16 597	209 663
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	75 960			75 960
. matériel de transport	826 864	42 276	51 332	817 808
. matériel de bureau	31 410			31 410
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	1 078 726	124 045	67 929	1 134 841
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 717			5 717
- Autres titres immobilisés	86			86
- Prêts et autres immobilisations financières	7 965			7 965
Total	13 768			13 768
Total général	1 674 224	124 045	67 929	1 730 339

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 844			3 844
Total	3 844			3 844
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 831	12 905	16 597	125 139
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	45 921	7 613		53 534
. Matériel de transport	640 701	102 495	51 332	691 864
. Matériel de bureau	28 172	1 805		29 977
. Emballages récupérables, divers				
Total	843 625	124 818	67 929	900 514
Total général	847 469	124 818	67 929	904 358

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 581 730	+ 3 844	+ 577 886
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 581 730	= 3 844	= 577 886

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 1 078 726	+ 843 624	+ 235 101
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 124 045		+ 124 045
Dotation de l'exercice		+ 124 818	- 124 818
Cessions ou mises hors service	- 67 929	- 67 929	-
Valeur en fin d'exercice	= 1 134 841	= 900 515	= 234 327

**Mouvements des immobilisations financières**

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 13 768
Acquisitions	+
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 13 768

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
- Frais d'établissement	Linéaire	1 an
- Frais de développement		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Fonds commercial		
- Autres immobilisations incorporelles		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
- Terrains	Linéaire	1 à 5 ans
- Constructions		
- Installations techniques, matériels et outillages		
- Autres immobilisations corporelles		
. Instal, agencements, aménagements divers	Linéaire	2 à 10 ans
. Matériel de transport	Linéaire	1 à 7 ans
. Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
. Emballages récupérables, divers	Linéaire	2 à 8 ans

Fonds commercial

Désignation	Eléments achetés	Eléments réévalués	Eléments reçus	Global
FONDS DE COMMERCE ACHETE LE 01/06/2004	44 775			44 775
FONDS DE COMMERCE ACHETE LE 01/03/1992	30 490			30 490
MALI DE FUSION 3A DAN LE 01/10/2014	502 621			502 621
Total	577 886			577 886

Fonds commercial

Première application du règlement de l'ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015 :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti conformément au test de dépréciation mis en oeuvre.

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	13 768
. à moins d'un an	5 803
. à plus d'un an	7 965

Stocks

Méthode d'évaluation

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

Marchandises, matières premières et consommables

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Méthode d'évaluation

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions éventuelles

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Comptes de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
CADEAUX CLIENTELE			3 713		
VETEMENTS DE TRAVAIL			5 572		
CB TRAFIC			294		
LOC. ELIS			396		
LOC. MASTernaut			720		
MAINTENANCE			956		
CFE			1 542		
AXA			735		
TAXE FONCIERE			1 314		
TAXE A L'ESSIEU			455		
CARBURANT			7 670		
Total			23 366		

Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	75	100,00	7 500
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	75	100,00	7 500
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			



Provisions pour risques et charges

Provisions pour Risques et Charges

Aucune provision pour risques et charges ne figure dans les comptes.

Passifs Eventuels

La société n'a pas de passif éventuel significatif à exposer.

Provisions Réglementées

Aucune provision réglementée ne figure au bilan.

Opérations en Devises

Aucune opération en devise ne figure dans les comptes.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit impôt compétitivité emploi est enregistré en moins des charges de personnel et s'élève à **7 947 €** pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Le CICE a permis de consolider le fonds de roulement.

Dettes

Mouvements des emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit	539 271	47 790	200 542	386 519
Emprunts divers				
Total	539 271	47 790	200 542	386 519

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	387 081	170 215	206 344	10 522
. à 1 an maximum à l'origine	562	562		
. à plus d'1 an à l'origine	386 518	169 652	206 344	10 522
Emprunts et dettes financières divers	14	14		
Total	387 095	170 229	206 344	10 522

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

**Autres informations****Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
INTERETS SUR EMPRUNTS	562
FACTURES FOURNISSEURS NON PARVENUES	19 802
JOURS RECUP	275
REGUL ASTREINTE	4 514
PRIMES	17 500
CHARGES SOCIALES S/PRIMES	6 650
CHARGES SOCIALES S/JRS RECUP & REGUL ASTREINTE	1 820
FORMATION CONTINUE	1 452
CVAE	1 132
TAXES DIVERSES	491
AVOIRS CLIENTS A ETABLIR	21 569
FRAIS BANCAIRES CE AADR	219
FRAIS BANCAIRES CE 3A	15
FRAIS BANCAIRES CM	36
FRAIS BANCAIRES BPGO	50
FRAIS BANCAIRES CA	18
Total	76 105

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
INTERETS CE	78
INTERETS CM	23
INTERETS COURUS SOVEMA	1 068
SINISTRE AXA	1 398
Total	2 567

**Crédits-bails**

Désignation	Crédits - bails immobiliers	Crédits - bails mobiliers	Total
Valeurs des biens lors de la signature des contrats		1 355 211	1 355 211
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice		319 226	319 226
. nouveaux crédits-bails		798 067	798 067
. payées dans l'exercice		153 751	153 751
. à la fin de l'exercice		963 542	963 542
Dont			
. à un an au plus		186 949	186 949
. à plus d'un an, 5 ans au plus		616 713	616 713
. à plus de 5 ans		159 880	159 880
<i>Amortissements théoriques</i>			
. au début de l'exercice			
. nouveaux crédits-bails			
. pratiqués sur l'exercice			
. à la fin de l'exercice			
Valeurs de rachat des crédits-bails actifs à la clôture		43 858	43 858

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	56 460	
Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	56 460	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total passif		
Produits de participation		
Autres produits financiers	1 068	
Total produits	1 068	
Charges financières		
Total charges		

**Engagements donnés**

Désignation	Concernant				
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Total
- Nantissement FDC EMPRUNT CE				16 414	16 414
- Nantissement FDC EMPRUNT CE				255 285	255 285
- Nantissement FDC EMPRUNT CA				23 695	23 695
- Nantissement FDC EMPRUNT CMO				46 607	46 607
- GAGE SUR VEHICULE				3 833	3 833
Total				345 834	345 834

Engagements assortis de sûretés réelles **345 834****Engagements reçus**

Désignation	Concernant				
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Total
- CAUTION MME CHALON PRET CE 424200 EURO	84 840				84 840
Total	84 840				84 840

Engagements assortis de sûretés réelles **84 840****Engagements Spéciaux****Engagement en matière de retraite**

Le passif social lié aux engagements de retraite a été jugé non significatif. Les IFC sont versés par l'IRP AUTO.

Autre(s) engagement(s)

La société n'a pas d'engagement significatif à décrire.



Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	7 965		7 965
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	326 701	326 701	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) prêtés ou remis en garantie)			
Personnel et comptes rattachés	17	17	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	63 185	63 185	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 646	15 646	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	57 528	57 528	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	27 246	27 246	
Charges constatées d'avance	23 366	23 366	
Totaux	521 654	513 689	7 965
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Effectifs

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers	8	
Total	15	

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine	562 386 518	562 169 652	206 344 10 522
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)	14	14		
Fournisseurs et comptes rattachés	147 492	147 492		
Personnel et comptes rattachés	61 498	61 498		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 878	52 878		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	16 490	16 490		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 639	4 639		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	21 906	21 906		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	691 997	475 131	206 344	10 522
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	47 790	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	200 542			



Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)					
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières	5 717			5 717
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		11 169		11 169	
Autres dépréciations		2 134			2 457
Total (III)		19 019		11 169	8 174
Total (I + II + III)		19 019		11 169	8 174
dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		324	11 169	
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

« A.A.D.R. »
SAS au capital de 7 500 €
Siège social : 8 avenue de la Vertonne – 44120 VERTOU
453 623 969 RCS NANTES

*

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 27 mars 2020

*

1) Texte de résolution d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée : troisième résolution

L'assemblée générale, sur proposition du Président, constatant que la réserve légale est intégralement dotée, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 166 065,05 €

* aux actions, distribution d'un dividende global pour les 75 actions
composant le capital social, soit..... 80 000,00 €

* à la réserve extraordinaire, le solde, soit 86 065,05 €

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2020, déduction faite pour les actionnaires personnes physiques des contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social et contributions additionnelles) et de l'éventuel prélèvement forfaitaire non libératoire.

Une partie seulement des revenus ainsi distribuée serait éligible à l'abattement de 40% visé à l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

En outre, l'assemblée générale reconnaît que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les rapports présentés mentionnent que le dividende versé à chaque action a été le suivant au titre des trois exercices précédents :

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE ELIGIBLE A LA REFACTION DE 40 %	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A LA REFACTION DE 40 %
2015/2016	200,00 €	42,67 %	57,33 %
2016/2017	/	/	/
2017/2018	1 733,33	5,33 %	94,67 %

2) Texte de résolution d'affectation du résultat votée par l'Assemblée : troisième résolution

L'assemblée générale, sur proposition du Président, constatant que la réserve légale est intégralement dotée, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 166 065,05 €

* aux actions, distribution d'un dividende global pour les 75 actions
composant le capital social, soit..... 80 000,00 €

* à la réserve extraordinaire, le solde, soit 86 065,05 €

AC MP
HG

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2020, déduction faite pour les actionnaires personnes physiques des contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social et contributions additionnelles) et de l'éventuel prélèvement forfaitaire non libératoire.

Une partie seulement des revenus ainsi distribuée serait éligible à l'abattement de 40% visé à l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

En outre, l'assemblée générale reconnaît que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les rapports présentés mentionnent que le dividende versé à chaque action a été le suivant au titre des trois exercices précédents :

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE ELIGIBLE A LA REFACTION DE 40 %	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A LA REFACTION DE 40 %
2015/2016	200,00 €	42,67 %	57,33 %
2016/2017	/	/	/
2017/2018	1 733,33	5,33 %	94,67 %

Three handwritten signatures in black ink are visible below the table. The first signature on the left is a cursive 'M'. The middle signature is a cursive 'P. P. P.' with a large flourish. The third signature on the right is a stylized 'A'.



Laurent BARREAU
Edward BOUCHAUD
Jean-Marc HUILIZEN
Damien LE ROUX
Jacques MAHÉ
Manuel VALLÉE

A.A.D.R

Société par Actions Simplifiée au Capital de 7 500 euros

8, avenue de la Vertonne
44120 VERTOU

---:---:---:---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos le 30 Septembre 2019

Société de Commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ATLANTIQUE AUDIT - SAS au capital de 12 000 € - RCS SAINT-NAZAIRE 351 824 164 - NAF 6920Z - TVA INTRACOM FR 81 351 824 164 00013.
4 rue de l'Étoile du Matin - 44600 SAINT-NAZAIRE - Tél. : 02 40 70 40 08 - saint-nazaire@auditia.fr - www.auditia.fr

2 rue Alphonse Daudet
44350 GUÉRANDE
Tél. : 02 40 42 92 92
guerande@auditia.fr

Le Point du Jour
Le Chêne Vert
44160 PONTCHÂTEAU
Tél. : 02 28 54 05 40
pont-chateau@auditia.fr

Rue du Traité de Paris
ZAC de l'Europe
44210 PORNIC
Tél. : 02 28 53 02 55
pornic@auditia.fr

98 rue du Leinster
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
Tél. : 02 28 07 01 23
nantes@auditia.fr

S o m m a i r e

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Septembre 2019

Aux associés,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.A.D.R relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

A

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Fonds de commerce

Comme indiqué dans la note « Fonds commercial » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'appréciation de la valeur d'inventaire du fonds de commerce.

Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

A

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

A

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

A

A.A.D.R

8, avenue de la Vertonne – 44120 VERTOU

SAS au capital de 7 500 euros

-
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Nazaire, le 12 mars 2020

ATLANTIQUE AUDIT

Le Commissaire aux comptes

Damien LE ROUX

A